



Société de Commissariat Aux Comptes

Inscrite sur la liste de la Compagnie Régionale

Des Commissaires Aux Comptes de Reims

ARADOPA UNA
ASSOCIATION REMOISE D'AIDE A DOMICILE
AUX PERSONNES AGEES UNA

Siège social
30-32 Rue du Barbâtre
51100 REIMS

Siret 780 429 429 00019 – Code NAF : 8810A



COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015



Société de Commissariat Aux Comptes

Inscrite sur la liste de la Compagnie Régionale

Des Commissaires Aux Comptes de Reims

ARADOPA UNA
ASSOCIATION REMOISE D'AIDE A DOMICILE
AUX PERSONNES AGEES UNA

Siège social
30-32 Rue du Barbâtre
51100 REIMS

Siret 780 429 429 00019 – Code NAF : 8810A

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015



Société de Commissariat Aux Comptes

Inscrite sur la liste de la Compagnie Régionale
Des Commissaires Aux Comptes de Reims

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre association lors de son assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de :

ASSOCIATION REMOISE D'AIDE A DOMICILE AUX PERSONNES AGEES UNA

tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification des appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondage ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Événement postérieurs à la clôture de l'exercice » de l'annexe : concernant les pertes cumulées au 31/12/2015, un plan d'actions a été mis en œuvre par la direction, au cours de l'exercice 2016, pour atténuer, voire annuler la portée des effets de la baisse continue des activités de prestations.

II – JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification des appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment sur les provisions, les fonds dédiés, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

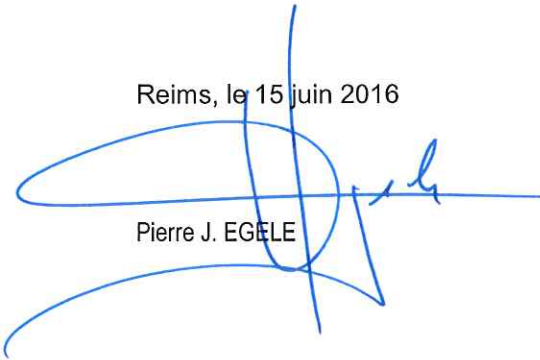
III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

À l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration, et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière des comptes annuels.

Reims, le 15 juin 2016

Pierre J. EGELE



BILAN

ARADOPA UNA

ARAD2015

Période du : 01/01/2015 Au : 31/12/2015

Ecritures saisies ☒Ecritures validées ☒Ecritures extra-comptables ☐

PARAMETRAGE : ARADOPA

ACTIF

	Exercice N			Exercice N-1	Ecart N-(N-1)	%
	Brut	Amortiss.	Net	Net		
Capital Souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISE						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Concessions, Brevets, Licences, Logiciels, droits...	45 282	45 269	13	264	-251	-95 %
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisation incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillages industriels	7 616	6 212	1 404	2 826	-1 421	-50 %
Autres immobilisations corporelles	267 783	250 085	17 698	28 354	-10 656	-38 %
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Participations	64 237		64 237	64 237		
Créances rattachées à des Participations						
TIAP						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	4 470		4 470		4 470	100 %
Comptes de liaison						
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	389 387	301 565	87 822	95 680	-7 858	-8 %
ACTIF CIRCULANT						
STOCKS ET EN-COURS						
Matières premières et autres approvisionnements						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				9 822	-9 822	-100 %
CREANCES						
Créances usagers et comptes rattachés	995 357	47 893	947 464	1 031 643	-84 180	-8 %
Autres	669 520		669 520	721 669	-52 149	-7 %
Capital souscrit - appelé non versé						

ACTIF

	Exercice N			Exercice N-1	Ecart N-(N-1)	%
	Brut	Amortiss.	Net	Net		
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT						
Actions Propres						
Autres Titres				203 800	-203 800	-100 %
DISPONIBILITES	973 497		973 497	1 014 704	-41 207	-4 %
Instruments de Trésorerie						
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	28 595		28 595	19 903	8 692	44 %
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	2 666 968	47 893	2 619 075	3 001 540	-382 465	-13 %
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion (actif) (V)						
TOTAL GENERAL (I A V)	3 056 355	349 458	2 706 898	3 097 221	-390 323	-13 %

BILAN

ARADOPA UNA

ARAD2015

Période du : 01/01/2015 Au : 31/12/2015

Ecritures saisies ☒Ecritures validées ☒Ecritures extra-comptables ☐

PARAMETRAGE : ARADOPA

PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N-(N-1)	%
CAPITAUX PROPRES				
Capital				
Fonds Associatifs	182 092	182 092		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	508 697	508 697		
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Dons et legs				
Subventions d'investissements				
RESERVES				
Réserves légale				
Excédents affectés à l'investissement				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserve de trésorerie				
Réserve de compensation				
Autres réserves	393 787	393 787		
REPORT A NOUVEAU	-517 397	-422 693	-94 703	-22 %
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-488 344	-94 703	-393 640	-416 %
RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT				
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS RENOUVELABLES	368	614	-246	-40 %
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour réserve de trésorerie				
Réserves des plus-values nettes d'actif				
TOTAL (I)	79 203	567 792	-488 589	-86 %
AUTRES FONDS PROPRES *				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Fonds Dediés Unité Développement				
Autres				
Subvention CAF Aide Au répit				
TOTAL (I bis)				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POURS RISQUE	60 000	57 920	2 080	4 %
PROVISIONS POUR CHARGES	278 000	233 000	45 000	19 %
TOTAL (II)	338 000	290 920	47 080	16 %
DETTES (1)				

PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N-(N-1)	%
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES				
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATOIRES				
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES				
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDE EN				
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	75 155	111 152	-35 997	-32 %
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 909 554	1 986 471	-76 918	-4 %
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES				
REDEVABLES CREDITEURS				
AUTRES DETTES	304 985	140 885	164 101	116 %
DISPONIBILITES				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
TOTAL (IV)	2 289 694	2 238 508	51 186	2 %
ECART DE CONVERSION (PASSIF) (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III+ IV +V)	2 706 898	3 097 221	-390 323	-13 %



COMPTE DE RESULTAT

ARADOPA UNA

ARAD2015

Période du : 01/01/2015 Au : 31/12/2015

Ecritures saisies ☒

Comptes sans mouvement ☐

Ecritures validées ☒

Ecritures extra-comptables ☐

PARAMETRAGE ARADOPA UNA

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N-(N-1)	%
PRODUIT D'EXPLOITATION				
PRESTATION DE SERVICES				
Participation des usagers	7 807 647	8 104 704	-297 058	-4 %
Prestations organismes payeurs				
Produits des activités annexes	35 817	41 240	-5 423	-13 %
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
Recettes en atténuation de dépenses	3 614	19 466	-15 852	-81 %
Transfert de charges	360 498	459 792	-99 294	-22 %
Reprises sur amortissements et provisions	307 065	419 751	-112 686	-27 %
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	8 514 641	9 044 954	-530 313	-6 %
CHARGES D'EXPLOITATION				
ACHATS	58 545	54 530	4 015	7 %
SERVICE EXTERIEURS	782 899	781 864	1 035	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	230 931	234 386	-3 455	-1 %
CHARGES DE PERSONNEL	7 012 665	7 099 067	-86 402	-1 %
AUTRES IMPOTS ET TAXES	575 247	578 162	-2 915	-1 %
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	51 183	10 031	41 152	410 %
DOTATIONS	329 625	387 202	-57 578	-15 %
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	9 041 094	9 145 242	-104 148	-1 %
RESULTAT D'EXPLOITATION	-526 454	-100 288	-426 165	425 %
PRODUITS FINANCIERS				
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	5 764	8 153	-2 389	-29 %
REPRISE SUR PROVISION				
TRANSFERT DE CHARGES				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	5 764	8 153	-2 389	-29 %
CHARGES FINANCIERES				
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES		2		
DOTATIONS FINANCIERES				
Aux amortissements et aux provisions				
TOTAL CHARGES FINANCIERES		2		
RESULTAT FINANCIER	5 764	8 151	-2 387	-29 %
SOIT UN RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-520 690	-92 138	-428 553	465 %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
SUR OPERATIONS DE GESTION	55 014	74 047	-19 033	-26 %

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N-(N-1)	%
REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
TRANSFERT DE CHARGES				
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	55 014	74 047	-19 033	-26 %
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
SUR OPERATIONS DE GESTION	20 462	76 613	-56 151	-73 %
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISION				
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 462	76 613	-56 151	-73 %
RESULTAT EXCEPTIONNEL	34 552	-2 566	37 117	+++++
PARTICIPATION DES SALAIRES AUX RESULTATS				
IMPOTS SUR LES SOCIETES	2 205			
RESULTAT D'EXPLOITATION	-526 454	-100 288	-426 165	425 %
RESULTAT FINANCIER	5 764	8 151	-2 387	-29 %
RESULTAT AVANT IMPOTS (Résultat d'Exploitation + Résultat Financier)	-520 690	-92 138	-428 553	465 %
RESULTAT EXCEPTIONNEL	34 552	-2 566	37 117	+++++
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-488 344	-94 703	-393 640	416 %
ANNEXES : PRODUITS				
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE				
Bénévolat				
Dons en nature				
Prestations en nature				
TOTAL ANNEXE : PRODUIT				
ANNEXE : CHARGES				
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Personnel bénévole				
TOTAL ANNEXE : CHARGES				

ARADOPA

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2015

I. MODES ET METHODES D'EVALUATION

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés, à partir des hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Les règles générales appliquées pour l'établissement et la présentation des comptes annuels résultent des dispositions du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux, exprimés en euros.

II. CHANGEMENT DE METHODE

Néant

III. CONSOLIDATION

L'association n'entre pas dans le périmètre de consolidation, par intégration globale, d'une autre société ou association.

IV. COUT DE PRODUCTION DES IMMOBILISATIONS

L'association n'a pas, au cours de l'exercice, produits d'immobilisation pour elle-même.

V. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les titres de participations, ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

A la clôture de l'exercice, les participations ressortissant du domaine des filiales et participations au sens des articles L 233.1 et L233.2 du Code du Commerce, s'élèvent à 61 222 € et concernent la société suivante :

Nom de la société	Quote-part de capital détenue
SCI Barbâtre Herduin	119/120

Et une part sociale du Crédit Mutuel Nord Europe pour une valeur de 15 € est détenue

Participation à hauteur de 3.000 € dans GESTADOM

VI. MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

Est présenté dans le tableau Annexe 1

VII. AVANCES ET CREDITS AUX DIRIGEANTS

Aucune avance et aucun crédit n'ont été consentis aux dirigeants sociaux au cours de l'exercice.

VIII. METHODE DE CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

▪ Amortissements

Est présenté dans le tableau Annexe 1 les situations et mouvements de l'exercice ainsi que la ventilation des dotations de l'exercice.

▪ Provisions

Est présenté dans le tableau annexe 2 le tableau récapitulatif des provisions.

IX. COUT DE PRODUCTION DU STOCK

L'association n'a aucun stock, information sans objet.

X. CHARGES A PAYER

Charges à payer à la clôture de l'exercice : 1 712 €

FNP : 26 515 €

Provisions CP (avec charges) : 671 443 €

XI. PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir à la clôture de l'exercice : 28 000 € (Remboursements unification)

FAE : 38 392 €

XII. CHARGES CONSTATES D'AVANCE, CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

Charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice : 28 595 €

XIII. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Produits constatés d'avance à la clôture de l'exercice : 0 €

XIV. ENTREPRISES LIEES

Les créances ou dettes concernant des entreprises liées ou en participation, sont les suivantes :

	Nom société	Montant
A l'actif, compte courant	SCI Barbâtre-Herduin	489 256 €

Au passif	Gestadom	231 550 €
A l'actif	Gestadom	106 640 €

XV. TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES (en €)

Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (A)	Utilisation en cours d'exercice (B)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (C)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (A)-(B)+(C)
0	0	0	0	0

XVI. TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS (en €)

Libellé	Solde au début de l'exercice (A)	Diminutions (B)	Solde à la fin de l'exercice (A)+(B)
Fonds associatifs	182 092	0	182 092
Prime de fusion	508 697	0	508 697
Réserves	393 787	0	393 787
Report à nouveau	- 422 694	94 703	-517 397
Résultat comptable de l'exercice			-488 344

XVII. VENTILATION DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (en €)

Libellé	Montant
Subvention Saint Brice	606
Total	606

XVIII. ENGAGEMENT HORS BILAN (en €)

Cautions sans garantie CRCA : 5 200 €

XIV. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

La perte comptable de l'exercice 2015 s'explique par la baisse continue des activités de prestations de l'association, constatée depuis quelques années maintenant.

Un plan d'actions de la direction, mis en oeuvre sur l'exercice 2016, portant principalement sur une restructuration des effectifs et une amélioration du fonds de roulement (apurement des créances auprès de la SCI Barbâtre et avances de paiement accordées par certains financeurs) justifie l'utilisation de la convention comptable de continuité d'exploitation pour l'élaboration des comptes annuels.

IMMOBILISATIONS

En euros	Valeur brute 31/12/2014	Mouvements de l'exercice				Valeur brute 31/12/2015
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virement C à C	Cessions	
205100 Logiciels	45 282		-			45 282
TOTAL IMMOS INCORPORELLES	45 282		-			45 282
215500 Matériels	7 616		-			7 616
218100 Installations générales	22 712		-			22 712
218200 Matériel transport	73 629				9 420	64 209
218300 Mat. Bur. Et Info.	123 582					123 582
218400 Mobilier	51 468		5 814			57 280
TOTAL IMMOS CORPORELLES	279 005	-	5 814	-	9 420	275 399
TOTAL	324 287	-	5 814	-	9 420	320 681

AMORTISSEMENTS

En euros	Amortissements 31/12/2014	Mouvements de l'exercice		Amortissements 31/12/2015
		Dotations	Diminutions	
280510 Logiciels	45 018	251		45 269
TOTAL IMMOS INCORPORELLES	45 018			45 269
281550 Matériels	4 790	1 421		6 211
281810 Installations générales	20 057	1 338		21 395
281820 Matériel transport	72 703	270	9 420	63 553
281830 Mat. Bur. Et info.	102 482	12 148		114 630
281840 Mobilier	47 794	2 714		50 507
TOTAL IMMOS CORPORELLES	247 826	17 891	9 420	256 296
TOTAL	292 844	17 891	9 420	301 565

ANNEXES 2

PROVISIONS (EN €)

PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	31/12/2014	DOTATION	REPRISE	31/12/2015	REMARQUES
PROVISIONS RISQUES	57 920	24 080	22 000	60 000	
PROVISION RETRAITE	233 000	278 000	233 000	278 000	
TOTAL	290 920	302 080	255 000	338 000	

La provision retraite est calculée à partir de la masse salariale des contrats actifs en C.D.I. au 31/12/2013
selon la CCB en application depuis le 01/01/12.

PROVISIONS DEPRECIATIONS ACTIFS	31/12/2014	DOTATION	REPRISE	31/12/2015	REMARQUES
PROVISION DEP CLIENTS BENEFICIAIRES	70 899	9 403	40 980	39 322	PRESTATAIRES
PROVISION DEPRECIATION CAISSES	11 085	0	11 085	0	PRESTATAIRES
PROVISION DEP CLIENTS FORMATION	1 450	0	0	1 450	PRESTATAIRES
PROVISION DEPRECIATION CLIENTS	7 121	0	0	7 121	MANDATAIRES
TOTAL	90 556	9 403	52 065	47 893	

La provision pour dépréciation client a été scindée en trois : caisses, bénéficiaires et formation

Années d'ancienneté	Indemnités (en mois de salaires)
< 5 ans	0
> 5 ans <10 ans	0,5
> 10 ans < 15 ans	1
> 15 ans < 20 ans	1,5
> 20 ans < 25 ans	2
> 25 ans < 30 ans	2,5
> 30 ans	3



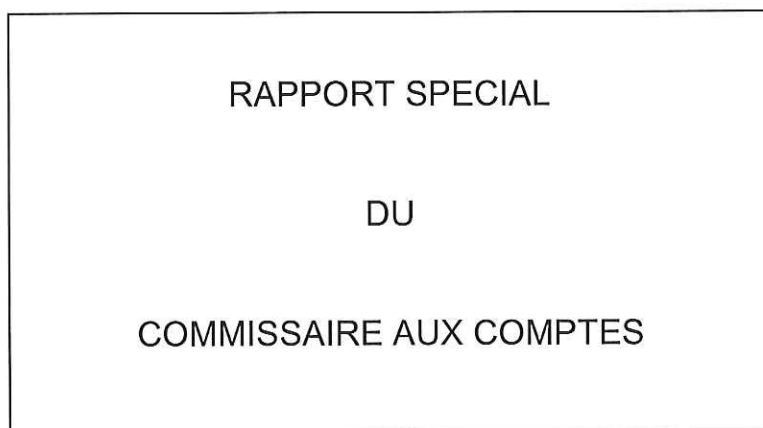
Société de Commissariat Aux Comptes

Inscrite sur la liste de la Compagnie Régionale
Des Commissaires Aux Comptes de Reims

ARADOPA UNA
ASSOCIATION REMOISE D'AIDE A DOMICILE
AUX PERSONNES AGEES UNA

Siège social
30-32 Rue du Barbâtre
51100 REIMS

Siret 780 429 429 00019 – Code NAF : 8810A



COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015



Société de Commissariat Aux Comptes

Inscrite sur la liste de la Compagnie Régionale
Des Commissaires Aux Comptes de Reims

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé :

En application de l'article R. 612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnée à l'article L. 612-5 du Code de Commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé :

Convention avec : GESTADOM

Personnes concernées : Madame Liliane LEGROS et Messieurs Jacques VIRET, Jean Louis BOUDIER, Alain FOURNIER

Objet et modalités : mise à disposition de personnel

Dans le cadre de la création du GCSMS GESTADOM et pour la période de janvier à décembre 2015, la mise à disposition de Monsieur LEMAIRE à temps partiel pour la fonction de directeur représente un montant de 29 584 €.

Reims, le 15 juin 2016



Pierre J. EGELE